

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. le Prince de Monaco vient d'accomplir son troisième voyage à motocyclette entre Monaco et Paris.

Cette fois, le Prince, accompagné d'un aide de camp, M. l'enseigne de vaisseau Sauerwein, a traversé en dix jours les montagnes du Dauphiné et de la Savoie, une partie de la Suisse et le Jura. Deux mécaniciens, MM. Jacquin et Croix suivaient à motocyclette également.

De passage dans la Principauté, le professeur Maggiorani, de Rome, a été reçu vendredi dernier à la Société Médicale de Monaco où il a fait une intéressante conférence sur un nouveau traitement de la Tuberculose par les inhalations d'iode et de formaline combinées avec l'emploi des bains hydro-électriques.

Samedi il a visité l'Hôtel-Dieu, qu'il a déclaré être un modèle d'établissement hospitalier. Plusieurs de ses confrères de Monaco se proposent d'essayer le traitement préconisé par lui pour le traitement des tuberculeux.

La réunion générale annuelle des Membres du Comité de bienfaisance de la Colonie française aura lieu à la salle de la *Lyre Monégasque*, rue Caroline à la Condamine, aujourd'hui mardi 16 mai, à 9 heures du soir très précises.

Le président d'honneur, M. Léon Dhommée, consul de France, présidera cette réunion à laquelle sont invités d'assister tous les membres du Comité.

A l'ordre du jour de cette réunion sont portés les questions suivantes :

- 1° Rapport du Bureau sur l'exercice 1904-1905;
- 2° Nomination des Vérificateurs des Comptes pour l'exercice 1905-1906;
- 3° Questions et propositions diverses.

La Direction des Travaux publics va mettre en adjudication les travaux de construction d'un trottoir sur la route de Menton, sur la partie qui va du Pont de la Rousse à Saint-Roman.

L'adjudication aura lieu à la Mairie de Monaco le lundi 22 mai courant, à 10 heures du matin. La mise à prix est de 7.500 francs.

L'Administration des Postes et Télégraphes nous communique la statistique suivante des opérations effectuées dans le département des Alpes-Maritimes et la Principauté de Monaco pendant le mois d'avril dernier :

Versements reçus de 4.611 déposants, dont 469 nouveaux fr.	775.731 70
Remboursements à 2.827 déposants, dont 303 pour solde	622.197 09
Excédent des versements . . . fr.	153.534 61

A la suite du brillant Tournoi d'escrime franco-italien qui a eu lieu récemment à Monte Carlo, M. Albert Gautier, président du Comité d'organisation, a pris la généreuse initiative de doter cette épreuve d'une coupe-challenge, d'une valeur de 5,000 francs, qui sera remise, chaque année, à la salle d'armes dont fera partie le capitaine de l'équipe victorieuse.

Celle-ci conservera ce magnifique trophée jusqu'à un tournoi suivant. A la suite du succès considérable obtenu par cette grande manifestation des armes, M. Camille Blanc, le très distingué président de l'International Sporting Club de Monaco qui l'avait organisée, comme on sait, avec le concours du *Figaro*, vient en effet de décider qu'elle serait désormais annuelle.

La Coupe Albert Gautier revient actuellement au Cercle d'escrime d'Anjou, auquel M. Bruneau de Laborie, qui fait également partie du Cercle d'escrime de Bourgogne et du Cercle de l'escrime à l'épée, appartient depuis le plus long temps.

Ajoutons que cette intéressante fondation est complétée, de la manière la plus heureuse, par l'institution d'un Livre d'Or où seront inscrits les résultats, les noms des tireurs, et ceux des membres du jury.

La souscription de charité qui a été ouverte dans les colonnes du *Petit Monégasque* au profit d'une pauvre ouvrière grièvement blessée par suite d'un accident survenu dans les ateliers des machines de notre confrère, a produit en quelques jours la somme de 2,023 francs 75 centimes. Nous sommes heureux d'enregistrer ce beau résultat d'une bonne œuvre.

Le vingt-cinquième Concert Classique clôtura dignement, jeudi dernier, la série des grandes auditions d'hiver. Les ovations que les fidèles dilettanti, qui se pressaient en foule à cette séance finale, prodiguèrent à M. Léon Jehin ont témoigné de la profonde satisfaction qu'on a pris pendant toute cette saison dernière aux admirables interprétations d'un orchestre aujourd'hui célèbre dans le monde entier. Le concert qui comprenait un choix remarquable de chefs-d'œuvre musicaux a débuté par la belle ouverture du *Songe d'une Nuit d'Été* de Mendelssohn et par la sublime *Septième symphonie* de Beethoven. Vint ensuite une parfaite interprétation du poème de César Franck, *Psyché*. Mais c'est surtout l'exécution de deux morceaux dûs au talent de savant compositeur du maître Léon Jehin, qui était attendue avec plaisir, car ces deux morceaux permirent au public reconnaissant de fêter tout particulièrement l'éminent chef d'orchestre si justement apprécié ici. Un fragment de *Namouna* de Lalo et la classique ouverture de *Tannhauser* de Wagner terminèrent au milieu de l'enthousiasme général cette superbe audition finale.

Après une campagne artistique de six mois, où tous les genres furent représentés avec autant de soin que d'éclat, le théâtre de Monte Carlo vient

de terminer sa mémorable saison 1904-1905. Le programme des trois dernières soirées se composait d'une charmante opérette et d'un très gracieux divertissement chorégraphique dont le succès a été également vif. L'opérette, intitulée *Gandolfo*, fit plaisir tant par la gaîté du livret de MM. Chivot et Duru, que par la pimpante partition du maître Charles Lecocq. L'interprétation fut, il est vrai, des plus remarquables avec M^{mes} Jeanne Petit et Lebergys, M. Poudrier et M^{lle} Ferrière qui mirent dans leur jeu un entrain et un art dont ils furent récompensés par les chaleureux applaudissements du public.

Le divertissement qui complétait le spectacle a permis de juger des grands progrès réalisés par le nombreux et excellent Corps de ballet stylé par son habile maître, M. Saracco, qui pour ses débuts à Monte Carlo s'est montré, cet hiver, à la hauteur de la grande réputation qu'il s'est acquise sur les plus grandes scènes lyriques d'Europe. En même temps que la précision et la grâce des ensembles, on a fort goûté dans ce divertissement chorégraphique le talent accompli des exquises premières danseuses que sont M^{lles} Charles et Bertrand qui furent longuement acclamées et rappelées à la chute du rideau.

Le dévoué chef d'orchestre M. Thibault a eu sa large part des applaudissements au cours de ces dernières soirées de la saison.

Le Tribunal Supérieur a prononcé, dans ses audiences des 9 et 11 mai 1905, les condamnations suivantes :

Barbe, Jean-Louis-Frédéric, né à Morville (Manche), le 14 mai 1863, charretier, sans domicile fixe, six jours de prison pour mendicité ;

Gith, Michel, né à Hattmatt (Alsace), le 3 juillet 1863, valet de chambre à Monaco, trois mois de prison et seize francs d'amende pour outrage non public à la pudeur ;

Veneziano, Jacques, né à Ceriana, province de Port-Maurice (Italie), le 20 février 1837, garçon de courses, demeurant à Beausoleil (Alpes-Maritimes), vingt-cinq francs d'amende pour menaces de mort.

Pour infraction aux Ordonnances sur les voitures automobiles :

Titelouze de Gournay, Henri, né à Wandonne (Pas-de-Calais), le 26 juin 1871, rentier, demeurant à Hesdin (France), vingt-cinq francs d'amende ;

Sigray di San Marzano, Joseph, né à Vienne (Autriche), le 19 mars 1871, rentier, demeurant à Monaco, cent francs d'amende.

SUR LE LITTORAL

Du Cap-Martin :

L'Impératrice Eugénie a quitté sa villa Cyrnos dimanche dernier, se rendant à Paris.

L'Impératrice était accompagnée de M. Franceschini Piétri et de M^{me} Allouville.

De Thorenc :

S. A. I. le grand-duc Michel de Russie est venu vendredi de Cannes, pour retenir dans cette délicieuse

station alpestre une villa où vont être installés pendant toute la saison d'été les officiers russes blessés et convalescents, en traitement sur le littoral. Son Altesse Impériale a vivement admiré le site grandiose de Thorenc où les officiers monteront le six juin prochain avec le docteur Vorolief chargé de la direction du service médical.

De Menton :

S. A. R. la princesse Clémentine de Saxe-Cobourg et Gotha, qui vient de faire un long séjour à Menton, à la villa Les Lucioles, est partie, avant-hier, par le premier rapide de l'après-midi, pour se rendre à Paris.

La Princesse a été saluée à son passage en gare de Nice par M. le préfet des Alpes-Maritimes et M^{me} de Joly.

De Nice :

Devançant d'un jour la date de leur départ, LL. AA. RR. le prince et la princesse de Danemarck et leurs enfants ont quitté Nice jeudi dernier par le train de 9 h. 52 du matin, via Vintimille.

Se trouvaient sur le quai de la gare : M. de Joly, préfet des Alpes-Maritimes et son chef de cabinet, M. Ch. Magny; M. Sauvan, maire de Nice, qu'accompagnait M. Méreu, son chef de cabinet; le baron de Guldencrone, consul général de Danemark, et la baronne de Guldencrone; M. Orsatti, commissaire spécial; M. Villemain, chef de gare, etc.

De superbes gerbes de fleurs ont été offertes à Leurs Altesses Royales, qui se sont montrées très touchées de cette gracieuse attention, et qui ont exprimé le vif plaisir qu'elles avaient eu de leur séjour sur le littoral.

Lettre de Paris

Paris, 11 mai 1905.

Joli mois de mai, quand reviendras-tu ?...

Il est revenu, le vilain mois de mai. Et personne ne songe à le retenir, tant il est, cette fois, détestable...

Au fait, cette réputation de « joliesse », faite au mois de mai, est absolument imméritée. C'est encore une de ces légendes tenaces que nous devons aux poètes, et qu'il importe de battre en brèche.

Voltaire disait déjà, il y a plus d'un siècle :

« Le mois de mai n'est beau que chez les poètes », et Voltaire avait raison.

Certes, j'aime les poètes, et Dieu me garde d'en médire; mais je me méfie de leur imagination. Ils ont fait de ce mois le symbole de toutes les fraîcheurs, l'emblème de toutes les grâces, le résumé de toutes les jeunes promesses, et, à chaque printemps nouveau, on constate, avec déception, que le joli mois de mai a trompé toutes nos espérances.

C'est qu'en effet, il ne faut rien espérer, et on doit se souvenir que mai est le mois trompeur par excellence, et peut-être le plus mauvais mois de l'année.

Je sais bien que c'est le mois des vertes prairies et des fraîches éclosions. Mais comment ne verdieraient-elles pas sous les pluies continuelles? Et, s'il apporte aux arbres des feuilles et des bourgeons, c'est qu'il ne peut empêcher que le soleil soit, en ce cinquième mois de l'année, presque au milieu de sa course et que les pauvres arbres qui, depuis novembre, attendent la chaleur de ses rayons, ne finissent par se lasser d'un aussi long repos et par entr'ouvrir imprudemment leurs bourgeons.

Quant à ceux qui prétendent que les saisons changent et que, de leur temps, le printemps était plus exact qu'aujourd'hui dans son retour périodique, je crois bien qu'inconsciemment ils se trompent.

Tous ces beaux tableaux de renouveau, d'arbres en fleurs, de roses entr'ouvertes, qui sont demeurés si frais dans leur souvenir, c'était en eux qu'ils s'épanouissaient. C'est en eux que montait la sève, c'est leur jeunesse qui fleurissait et leurs rêves qui étaient roses. Le printemps était dans leur cœur, quand, au dehors, il n'y avait, pour les vieux, que de la pluie, du froid et du rhumatisme...

— Il faut savoir prendre les choses telles qu'elles sont et le temps comme il vient, dit la sagesse des nations...

Et, tandis que je trace ces lignes, — un peu maussade et grelottant tout de même d'une pareille température, — je songe à une autre légende populaire, à cette croyance naïve si répandue en Alsace, que la pluie de mai fait pousser celui qui se laisse tremper par elle, de même que la soupe fait grandir le bambin.

Et c'est, en effet, un spectacle bien curieux de voir, en

ce pays si attaché à ses coutumes, une nuée d'enfants sortir de toutes parts, à la première pluie de mai, et s'en aller à travers les routes et les rues, barhottant à qui mieux mieux sous l'ondée, et chantant à tue-tête :

Maieraie, mach mi gross,
I bin e kleiner Stambe,
G'her under d'Lumbe;
Bliew i alse e Stumbe stehn,
Will i liewer ins Himmele gehn!

C'est-à-dire : pluie de mai, fais-moi pousser, je suis un petit bout d'homme, bon à mettre avec les chiffons; si je dois rester un tout petit bout d'homme, je préfère monter au ciel!

Oh! candeur et enchantement de ces vieilles traditions!

Art et charité.

Le groupe des dessinateurs humoristes, qui avait déjà donné de belles fêtes en l'honneur de Gavarni et d'Henry Monnier, en organisant, une nouvelle, ces jours-ci, à la mémoire d'un autre, de leurs patrons et devanciers : Jacques Callot, le bon Lorrain qui croquait de verve, et de si magistrale façon, les grands seigneurs, les soldats, les comédiens et les gueux de son temps.

On nous dit merveilles de cette ingénieuse manifestation, qui a, du reste, comme les premières, un but de solidarité fraternelle, puisque tout le bénéfice doit en être attribué à la caisse de secours des dessinateurs humoristes.

De spirituels artistes comme Louis Morin, Abel Truchet, Louis Vallet, Fraipont, de la Nézière, Avelot, Georges Redon, Léonce Burret, Moreau-Vauthiers, etc., se sont mis en frais d'imagination pour nous offrir encore un spectacle tout à fait original, où un humour de bon aloi s'alliera, pour notre agrément et notre curiosité, à l'attrait d'une reconstitution pittoresque des divertissements, cortèges et costumes du dix-septième siècle.

Un des clous du programme sera, paraît-il, l'atelier du « croque-vivants », où le maître satiriste Léandre fera, pour quelques sols, le croquis-charge des invités. On verra encore le charmant dessinateur Maurice Neumont revêtir la souquenille du fameux capitaine Bombardon, inséparable compagnon du « capitaine Fracassa », et diriger le tirage d'un « tournevis », tombola dont les lots sortiront de l'ordinaire, car ils donneront à leurs heureux gagnants des avantages incommensurables. Lubin de Beauvais sera le maître « d'une halte de Bohémiens », où les plus agréables pensionnaires de nos théâtres feront entendre des airs d'autrefois. Eugène Poulbot, Gottlob, Morriss et Illéro, caricaturistes de haute volée, ressusciteront le « Cabaret du Vert-Galant » avec des décors originaux. J'en passe... et des meilleurs!

L'art de la caricature est resté un art bien français. Et ce qui fait, chez nous, le charme particulier de cet art, c'est que — sauf rares exceptions — il n'est plus ni brutal ni grossier. La satire mordante, mais bonne enfant, a pris la place de la satire amère. Nos jeunes maîtres du crayon savent, de plus en plus, avec non moins de tact que de grâce, exprimer toutes les nuances les plus fugitives du ridicule humain.

A l'étranger, certes, les caricaturistes ne font pas défaut. L'Allemagne, par exemple, en a compté de fort distingués depuis 1849, année où parut Schœder; elle a encore les amusants et légers crayonnages du *Kladderadatsch* de Berlin et du *Lustige Blätter* de Munich. Les Anglais, de leur côté, sont fiers des espiègeries du *Punch*; mais ils ont perdu, l'an passé, leur idole en ce genre, Phil. May, qui était réellement un artiste du plus grand talent.

C'était aussi un type de vrai bohème, sur lequel on pourrait conter les plus invraisemblables anecdotes. Un jour, à un grand dîner de l'hôtel Cecil, il fit un dessin sur le dos de la carte du menu. Une dame fort riche, l'ayant vu, chargea un maître d'hôtel de porter dix livres sterling à Phil. May et de lui demander de lui faire une copie de son joli dessin sur une autre carte. L'artiste prit tranquillement la bank-note, dessina, sur le revers, la caricature de la dame, et la lui envoya avec « ses compliments ». Une autre fois, vers la fin d'un grand banquet, pendant qu'on prononçait les discours d'usage, il fit le tour de la table et dessina, sur le plastron de chaque assistant, sa propre caricature. Ce sont là fantaisies d'artistes, c'est-à-dire de grands enfants gâtés du public.

Et j'imagine que si, à la fête de Jacques Callot, le dessinateur Léandre s'amusait à ébaucher de rapides pochades sur les plastrons immaculés de quelques membres du Tout-Paris, ceux-ci n'auraient garde de s'en plaindre et n'iraient pas faire blanchir ces précieuses chemises..., même à Londres!

Disons quelques mots, pour terminer, d'un livre qui fait sensation, un roman qui a paru hier : *Avant l'heure*, par M^{me} Louise Cruppi, la femme du député de la Haute-

Garonne, à qui nous ne connaissions pas ce beau talent littéraire. Le roman est court, écrit d'un style sobre, mais élégant, concis et clair. Ce roman de psychologie simple, bien humaine, est tout à fait remarquable, et si je disais toute ma façon de penser, j'ajouterais que c'est une sorte de petit chef-d'œuvre. Je suis arrivé à un âge où les romans ne m'amuse plus guère, mais celui-ci m'a empoigné, et fortement ému; je l'ai lu tout d'une haleine. Il s'agit de l'amour d'une femme artiste pour un compositeur dont les conceptions géniales devançant le siècle et qui, après des années de lutte et de misère, meurt au moment où le triomphe d'une de ses œuvres allait le venger des années de lutte, de dédain et de souffrances. L'intrigue est simple, comme on voit, et cependant l'ensemble est d'un intérêt palpitant, on est vraiment ému, on souffre et on sent la larme qui danse dans les cils.

Avant l'heure est le premier livre que je vois signé par M^{me} Louise Cruppi, qui est la petite-fille de Crémieux, mais je serais fort surpris que ce fût un livre de début; il y a là des pages qui palpitent de cette souffrance intime que connaissent ceux qui ont été mordus par la douleur et qu'ont meurtris les affres de la vie. C'est vraiment beau.

Le cadre moderne nous ramène à des milieux que nous avons connus et nous voyons par exemple à la cantonade, la « pauvreté des réceptions de Wagner à Paris, en 1859, dans son taudis de la rue Newton, quand, le mercredi soir, il réunissait quelques fidèles : Baudelaire, Champfleury, Jules Ferry, Léon Leroy. » Les personnages commentent entre eux, le « mariage du comte Lionel de Charbrillan avec la trop célèbre Céleste Mogador. » Les derniers chapitres nous conduisent aux dernières années du siècle qui s'en va, c'est donc un roman moderne avec toutes les péripéties des douleurs intimes de l'amour, l'amour qui, lui, n'a pas d'époque, est de tous les temps, est éternel et dont M^{me} Louise Cruppi a parlé avec le talent d'un écrivain expérimenté et la délicatesse d'une femme de cœur qui sait plaindre ces détresses de l'âme. L. S.

LETTRES ET ARTS

A l'Institut de France. — M. Gaston Boissier, l'éminent secrétaire perpétuel de l'Académie française, n'a encore reçu, contrairement à ce qu'on a annoncé, que trois lettres de candidature à la succession de M. Guillaume.

Ces lettres sont, comme nous l'avons dit, celles de MM. Etienne Lamy, Emile Bergerat et Maurice Barrès.

La section de sculpture de l'Académie des beaux-arts a classé hier dans l'ordre suivant les candidats qu'elle présente aux suffrages de la Compagnie pour le fauteuil de l'ancien directeur de la Villa Médicis : MM. Allar, Injalbert, Tony Noël et Saint-Marceaux.

L'élection aura lieu samedi prochain.

A Munich. — M. Weingartner, le fameux chef d'orchestre, qui partageait avec M. Roab la direction des concerts de l'orchestre Kaim, à Munich, vient de résigner ces fonctions. M. Weingartner, obligé, par un traité antérieur, de conserver pendant quelques années la direction des concerts de l'Opéra de Berlin, abandonne sa tâche à Munich pour se livrer sans réserve à la composition. C'est une perte sensible pour la métropole musicale de l'Allemagne du Sud, où la vie artistique est si active et si intense. On espère pourtant que l'éminent chef d'orchestre, qui ne cessera pas d'habiter Munich, consentira, au moins accidentellement, à reparaitre parfois à la tête de la belle phalange sonore qu'il a si souvent conduite à la victoire.

Son successeur est déjà désigné. C'est un Finlandais, M. Georges Schnevoigt, un jeune artiste qui est né en 1872 à Wiborg, violoncelliste d'un rare talent qui, après avoir commencé son éducation musicale à Helsingfors, est allé la terminer à Sondershausen, à Leipzig et à Bruxelles, et qui a fait à travers l'Europe des tournées de virtuose extrêmement brillantes. Le hasard voulut que lors d'un passage à Helsingfors de la troupe de l'Opéra de Stockholm, en 1899, celle-ci se trouvât subitement sans chef d'orchestre, et que, sans préparation, le jeune Schnevoigt fût appelé à remplacer l'artiste absent. Il s'acquitta aussitôt de cette fonction d'une façon remarquable, et bientôt fut engagé à Riga pour y diriger les concerts symphoniques, ce qu'il a fait avec succès durant quatre années. C'est M. Weingartner lui-même

qui l'a signalé à M. Kaim et qui le lui a fait choisir pour son successeur. On augure beaucoup du talent du nouveau chef d'orchestre, dont la jeune femme est, paraît-il, une pianiste de premier ordre.

La Comédie Italienne. — Il y a deux ans environ, sous les auspices d'un des artistes les plus populaires de l'Italie, on avait tenté chez nos voisins la création d'un théâtre stable de comédie, qui, à l'imitation de notre Comédie-Française, avait pris pour titre la *Casa di Goldoni*. Fâcheusement, l'œuvre avait sombré au bout de quelques mois. Voici que le projet est repris, sur des bases qui paraissent sérieuses. C'est à Rome, dans la salle du théâtre Argentina, qu'on se propose d'établir la nouvelle entreprise. La Société des auteurs a voté à ce sujet une somme de 40,000 francs. La municipalité concède le théâtre et ajoute une subvention annuelle de 25,000 francs. Le roi Victor-Emmanuel accorde aussi une somme annuelle de 20,000 francs. On espère que le projet, qui est accueilli de tous côtés avec enthousiasme, aura aussi l'appui du ministère de l'instruction publique et de quelques personnalités importantes. Il sera mis à exécution dans le plus bref délai possible.

VARIÉTÉ

PRIX ET SUBVENTIONS

Certes, les particuliers, en France, ont beaucoup moins souci que dans certains autres pays de l'intérêt général, et surtout de l'intérêt scientifique. L'esprit d'économie souvent un peu mesquine, transmis de père en fils, et qui domine la plupart du temps chez nous, ne permet guère les larges générosités qui se rencontrent parmi les Américains, possesseurs de fortunes, souvent rapidement acquises, mais souvent aussi vite dépensées.

Malgré tout, à force de legs, les capitaux cédés par des particuliers dans l'intérêt de la science, ne cessent de s'accroître et de s'accumuler, en particulier dans les coffres-forts, si coffres-forts il y a, de l'Institut. Et l'Institut, bien entendu, gère avec une paternelle sollicitude les fonds qui lui sont ainsi confiés, reversant parfois dans sa caisse les revenus, non sans quelque satisfaction d'économie peut-être, lorsque l'occasion de les dépenser ne lui paraît pas suffisamment propice. Souvent, il est vrai, la dépense en est doublée une année suivante.

Quelques sociétés profitent également de certaines générosités, qui parfois se dirigent sur elles, et les Universités bénéficient même, en certains cas, mais bien rarement, de donations de quelques Mécènes. Les capitaux, comme les candidats, se dirigent vers le lustre qui, par son éclat, attire sans cesse les papillons à la lumière, tout d'abord, à tout seigneur tout honneur, vers l'Académie Française qui récompense la vertu en donnant quelques sommes d'argent pour les dévouements héroïques, qui récompense aussi la poésie classique et l'éloquence, et tous les ouvrages sagement inspirés par un esprit traditionnel; puis, vers les autres classes de l'Institut, et enfin vers l'Académie de Médecine.

L'Académie des Sciences dispose, en moyenne, chaque année, de près de 200,000 francs. Mais cette somme, qui n'est certes pas négligeable, est-elle employée dans l'intérêt bien compris de la science?

L'Académie décerne des prix, soit à des mémoires adressés sur une question mise au concours, soit à des travaux portant sur des branches déterminées de la science, soit enfin, à son gré, aux personnes qui lui en paraissent dignes. Disons de suite que ce dernier cas est très rare. Ainsi les revenus de l'Académie des Sciences lui servent à perpétuer les habitudes de scolarité, en faisant faire des compositions, dont on récompense le premier, et à instituer des distributions solennelles des prix qui, aujourd'hui, n'ont plus à craindre la concurrence de la distribution des prix du concours général. Et quand elle est laissée libre de son choix, elle continue la tradition en récompensant quelque ouvrage qui ne l'a pas été à côté.

Il ne faut certes pas se plaindre de la manne qui vient, parfois très à propos, tomber sur des travailleurs ayant

réussi, au prix souvent de difficultés pécuniaires et d'efforts persévérants, à mettre sur pied quelque œuvre importante, et n'ayant pas oublié de quêter sous la coupole. Mais, à vrai dire, et cela n'est pas étonnant, il faut reconnaître que les bénéficiaires de récompenses un peu sérieuses sont souvent sortis des difficultés du début et, en effet, ce sont eux qui sont le plus à même de présenter des travaux mûris, et dignes, par conséquent, d'être couronnés de beaucoup de lauriers et d'un peu d'or. Et d'autre part, si les premiers des compositions académiques, les « forts en thème » de la science sont justement payés d'un travail souvent ingrat et même stérile, par le prix qu'ils convoitaient, les autres, ceux qui ont perdu leur temps à bâcler quelque mémoire, qui n'a pas été récompensé, sont vraiment à plaindre. Ils auraient pu employer leurs forces à un travail plus fécond. Quel besoin de gaspillage que de provoquer, sur une même question, les travaux hâtifs et intéressés d'un grand nombre de gens qui ont tous l'air de jouer le même morceau de piano à un concours du Conservatoire. C'est ainsi que les fonds scientifiques peuvent être nuisibles, et cela n'est certes pas particulier à la France; la Belgique, la Hollande, l'Italie, l'Espagne usent et abusent des concours.

Mais, quand ils ne sont pas nuisibles, ils ne sont quand même pas bien utiles.

Quel doit être le but, lorsqu'on dépense de l'argent pour la science, sinon faire avancer la science. Or, couronner des travaux qui sont achevés, qui sont complètement réalisés et à la valeur de quels la sanction académique ne changera rien, quoi de plus profondément stérile, alors que des hommes intelligents, jeunes, actifs, ne peuvent réaliser les travaux qu'ils projettent et qui souvent sont très coûteux, non seulement parce qu'ils n'ont pas les ressources nécessaires pour réaliser leurs expériences, mais souvent même parce qu'ils n'ont pas les ressources suffisantes pour vivre dans les milieux scientifiques où la vie est chère et où la science ne rapporte pas, même lorsqu'on occupe dans l'enseignement supérieur de petites situations qui ne sont pas susceptibles d'empêcher de mourir de faim.

Ce sont ces travailleurs qu'il faudrait aider par des subventions appropriées, ce sont ces œuvres dont il faudrait permettre l'éclosion, ces travaux dont il faudrait favoriser l'achèvement.

L'Académie des Sciences de Berlin et l'Académie des Sciences de Vienne ne cessent de fournir ainsi des subsides pour des travaux en cours.

Pourquoi donc n'en est-il pas de même en France?

Une petite responsabilité en incombe à l'Institut, qui même lorsqu'il lui reste une certaine latitude pour l'attribution de ses prix, ne les attribue pourtant guère à des travaux inachevés. Mais la responsabilité la plus grave en incombe à l'esprit de fonctionnarisme autoritaire, de mandarinisme, qui règne dans la bourgeoisie française. Les donations et les legs ont toujours des attributions définies inspirées en général par un esprit étroit, quand il n'est pas entièrement absurde. Ne sait-on pas que 100,000 francs doivent être réservés à celui qui aura trouvé le moyen de communiquer avec un astre autre que Mars, sans doute parce que communiquer avec Mars est déjà un peu trop facile pour mériter 100,000 francs? Ainsi les Académies et Sociétés restent souvent prisonnières des caprices de cerveaux vieillissants. Ne pourraient-elles, tout au moins, lorsqu'elles n'en sont pas formellement empêchées par les intentions précises des donateurs, transformer en subsides leurs couronnes scolaires, quelque supplément de mal que cela leur donne. Et ne pourraient-elles surtout faire connaître, publiquement d'une part, et en particulier aux donateurs intentionnels qui la consultent, que l'intérêt supérieur de la science exige qu'on ne fasse pas, des dispensateurs des fonds scientifiques, des gardiens sévères chargés de s'assurer, avant de donner à un homme une certaine part des revenus disponibles, qu'il n'en a, tout d'abord, plus besoin.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 7 au 14 Mai 1905

GENES, vap. *Prinzessin-Heinrich*, all., c. Schwamburgen, pass.
CANNES, vap. *Ville-de-Gabès*, fr., c. Gonin, march. div.

GENES, remorqueur *Estella*, monég., c. Curatolo, un chaland.
SAN REMO, remorqueur *Enrico*, ital., c. Giacobello, avec drague.
— — — *Cuore d'Arte*, ital. c. Burattini, avec drague.
BORDIGHERA, brick-goëlette *Rosalbo*, ital., c. Allavena, bois.
SAINTE-MAXIME, tartane *Deux-Frères*, fr., c. Courbon, bois.
CANNES, b. *Trois-Frères*, fr., c. Garel, sable.
— b. *Ville-de-Marseille*, fr., c. Garel, —
— b. *Virginie*, fr., c. Brun, —
— b. *Indus*, fr., c. Tassis, —
— b. *Bon-Pêcheur*, fr., c. Arnaud, —

Départs du 7 au 14 Mai 1905

ALMEIDA, vap. *Cairngowan*, angl., c. Corlett, sur lest.
GENES, vap. *Prinzessin-Heinrich*, all., c. Schwamburgen, pass.
MARSEILLE, vap. *Ville-de-Gabès*, fr., c. Gonin, sur lest.
CANNES, b. *Trois-Frères*, fr., c. Garel, —
— b. *Ville-de-Marseille*, fr., c. Garel, —
— b. *Virginie*, fr., c. Brun, —
— b. *Indus*, fr., c. Tassis, —
— b. *Bon-Pêcheur*, fr., c. Arnaud, —

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

SOCIÉTÉ ANONYME

DES

BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS

A MONACO

Messieurs les Actionnaires de la *Société anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers à Monaco* sont informés que l'émission complémentaire aux obligations 4% de la Société, autorisée par l'Assemblée générale extraordinaire du 5 Mai, et dans laquelle un droit de souscription leur a été réservé, reste ouverte au Siège social, à Monaco, jusqu'au 19 Mai courant.

La Direction Générale tient tous renseignements à la disposition de MM. les Actionnaires.

SOCIÉTÉ ANONYME MONÉGASQUE

DE

PANIFICATION MODÈLE FRANCO-VIENNOISE

(Maison G. BARBIER)

MM. les Actionnaires de la Société Monégasque de Panification Franco-Viennoise sont informés qu'en vertu de la décision de l'Assemblée générale du 15 mai courant, le Coupon n° 8 des Actions est payable à raison de 20 francs, au Crédit Lyonnais de Monte Carlo, à partir du lundi 22 mai courant 1905.

Le Coupon 9, complément du dividende, sera payable le 1^{er} février 1906.

Etude de M^e Alexandre EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

AVIS

Suivant acte dressé au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, le treize mai 1905, il a été déposé audit Greffe, l'expédition d'un acte reçu par M^e Alexandre EYMIN, notaire à Monaco, le huit août 1904, enregistré, constatant le dépôt au rang de ses minutes du memorandum et des articles d'association ou statuts et autres pièces, concernant la Société anglaise par actions, à responsabilité limitée, dite **G. Beer Limited**, régulièrement constituée en Angleterre, dont le siège est à Londres, Broad Street Avenue, 30,

Cette Société a pour objet divers genres de commerces et d'opérations commerciales et plus spécialement l'acquisition et l'exploitation des affaires de couturier, tailleur et fourreur, anciennement conduites sous le nom de M. GUSTAVE BEER.

Le capital social est de 480.000 livres sterling, soit 12 millions de francs, divisé en 240.000 actions de préférence de une livre ou 25 francs chacune, et en 240.000 actions ordinaires de une livre chacune.

La Société est administrée par un Conseil composé de

trois membres au moins et de huit au plus, nommés par l'Assemblée générale des actionnaires.

Les Administrateurs peuvent exercer tous les pouvoirs qui ne sont pas, de par les lois ou de par les statuts, réservés aux Assemblées générales.

Le dépôt des pièces sus dites aux minutes de M^e EYMIN, notaire soussigné, a été fait pour que celles-ci acquièrent l'authenticité dans la Principauté de Monaco, de même que si elles eussent été dressées par un notaire de Monaco, dans la forme voulue pour les actes notariés.

En outre, par ce même acte de dépôt :

1^o Monsieur LUDOVIC BADIN, gérant de la maison BEER, à Monte Carlo, y demeurant, a été nommé pour représenter la Société dans ses rapports avec les Autorités administratives et judiciaires de la Principauté ;

2^o Et, pour toutes contestations qui pourraient s'élever au sujet des affaires de la Société dans la Principauté de Monaco, domicile a été élu pour ladite Société à Monte Carlo, avenue de la Madone, dans le magasin de M. Beer.

Pour extrait :
Signé, Alex. EYMIN.

M. Edgar Van Bever, couturier à l'Hermitage, a cédé à M. Gustave Beer, couturier, Pavillon du Parc, l'installation mobilière de son magasin.

M. EDGAR VAN BEVER, couturier, est installé Villa Annette, boulevard du Nord (à côté de l'Eglise Saint-Charles).

AVIS

Suivant acte sous seing privé, enregistré à Monaco, M. Mantero François, demeurant à Monte Carlo, villa des Genêts, avenue Saint-Michel, a vendu à M. Abbà Quinto le fonds de commerce dénommé *Bar Cosmopolitain* qu'il exploitait à Monte Carlo, à l'adresse sus-indiquée.

Pour toute réclamation, se présenter, dans le délai de huitaine, chez M. Dagnino Joseph, maison Dagnino, boulevard de l'Ouest, Monaco (Condamine).

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE VOLONTAIRE

Le samedi 20 mai 1905, à neuf heures du matin, dans la salle de vente Cursi, sise boulevard Charles III, à la Condamine, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'une quantité de meubles et objets mobiliers tels que : lits complets, armoires à glace et à linge, tables, chaises, canapés, fauteuils, glaces, buffets, couvertures, rideaux, verrerie, porcelaines, etc.

Au comptant, 5 % en sus des enchères.
Monaco, le 13 mai 1905.

L'Huissier, BLANCHY.

Etude de M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

Vente sur licitation avec admission d'étrangers

Le samedi 27 mai 1905, à 11 heures du matin, à Monaco, en l'étude de M^e EYMIN, notaire, il sera procédé à la vente sur licitation avec admission d'étrangers d'un

IMMEUBLE DE RAPPORT

situé à Monaco, quartier des Révoires, à l'angle de la rue Biovès et du chemin des Révoires, comprenant : 1^o maison à loyers, élevée d'un rez-de-chaussée et de trois étages ; 2^o corps de bâtiment séparé du précédent par une cour et élevé d'un étage sur rez-de-chaussée, consistant en remises, écuries et grenier à foin, ensemble ladite cour et le terrain sur lequel reposent les constructions, le tout d'une superficie de 358 mètres carrés 50 décimètres carrés environ, porté au plan cadastral sous partie du numéro 108 de la section A.

Susceptible d'un revenu annuel d'environ. **7,500 fr.**
Mise à prix, outre les charges..... **80,000 fr.**
Consignation pour enchérir..... **5,000 fr.**

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e Eymin, notaire.

Avis.

M. SCARLOT Bernard, demeurant aux Salines, prévient le public qu'il ne répond pas des dettes que pourra contracter sa femme Louise SCARLOT, qui a quitté le domicile conjugal.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANÉE

BILLETS PRIS A L'AVANCE

Les gares de Paris, Lyon, Marseille, Saint-Etienne, Aix-les-Bains et Genève, délivrent à l'avance, par série de 20, des billets de 1^{re}, 2^e et 3^e classe, pour les gares de la banlieue de ces villes et réciproquement.

Ces billets peuvent être utilisés dans les deux sens (aller et retour). Leurs prix présentent une réduction de 10 % sur les prix des billets ordinaires. Les billets délivrés pendant les 10 premiers mois de l'année sont valables jusqu'au 31 décembre inclus et ceux qui sont délivrés pendant les mois de novembre et décembre, jusqu'au 31 décembre inclus de l'année suivante. Les demandes doivent être adressées aux chefs des gares intéressées ou dans les bureaux succursales.

VOYAGES CIRCULAIRES EN ITALIE

La Compagnie délivre toute l'année à sa gare de Paris ainsi que dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes très variés permettant de visiter les parties les plus intéressantes de l'Italie. La nomenclature complète de ces voyages figure dans le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M., vendu 0,50 dans toutes les gares du réseau.

EXEMPLE D'UN DE CES VOYAGES Itinéraire 81-A³: Paris, Dijon, Mâcon, Aix-les-Bains, Modane, Turin, Milan, Venise, Bologne, Florence, Pise, Gênes, Vintimille, Nice, Marseille, Lyon, Dijon, Paris.

Durée du voyage: 60 jours. — Prix: 1^{re} classe, 253 f. 50 — 2^e classe, 183 f. 20.

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE

La C^o Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

C^o d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes; transports-valeurs.

Polices collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, précedé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

PARFUMERIE

DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote) MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS - BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir. Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets. Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR
Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

PEINTURERIE DE PARIS

A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA, 23, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

BOIS & CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa, Monte Carlo. (Téléphone)

SAVON PUR

« LA TOUPIE »

DÉPOT chez LORENZI

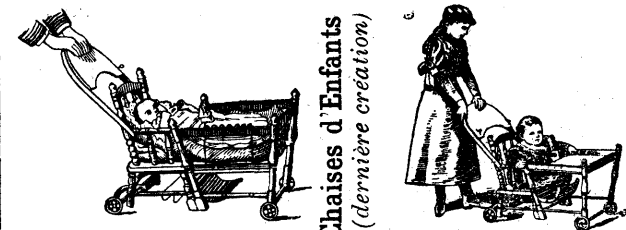
(Fabrique de Pâtes alimentaires, Denrées coloniales)

Rue de la Turbie, Monaco-Condamine

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles. Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets. Prix modérés.

Imprimerie de Monaco — 1905

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Mai	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
8	765. »	764.8	764.3	764.2	764. »	17. »	18.1	17.8	17.1	16.2	66	Ouest.	Pluvieux, nuageux.		
9	63.8	64.1	63.2	63.1	63.3	16.1	17.2	17.5	17.2	16.4	84	Nord-Est.	Nuageux.		
10	65.4	65.8	66. »	66.2	66.5	17.8	19.5	19. »	17.5	16.6	75	Sud-Ouest.	Nuageux, pluvieux.		
11	64. »	64.2	63.8	63.5	63.2	19. »	20.5	19.1	13.5	17.8	69	Sud.	Beau.		
12	63. »	62.8	63.1	63.4	63.1	18.8	20.2	19.3	18.1	18. »	74	Nord-Ouest.	Nuageux.		
13	62.8	61.2	60. »	57.2	56. »	18.4	19.1	17.1	13.2	14.5	77	Sud-Ouest.	Nuageux, pluvieux.		
14	59. »	61.2	61.4	61.5	62.1	14.5	15.2	14.6	12.8	12.7	82	Sud.	Beau, nuageux.		
DATES						8	9	10	11	12	13	14			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima.	18.1	17.5	19.5	2.5	20.2	19.1	15.2		
						Minima.	15.4	14.3	14.8	15.3	15.8	13.2	11.8	Pluie tombée: 32mm 5	